



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les élèves des lycées agricoles vont bénéficier d'un enseignement de pointe sur la bonne gestion de l'eau

Les directions régionales de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse et l'agence de l'eau ont signé ce jour un accord pour promouvoir les projets innovants des lycées agricoles en faveur de la protection de l'eau et améliorer la formation des élèves à l'environnement.

- L'accord porte l'ambition de **hisser les lycées agricoles et leurs exploitations au rang de précurseurs** en matière de gestion de l'eau. Ces établissements investissent régulièrement dans de nouveaux équipements : il faut désormais que ces investissements servent à **lutter contre les pollutions et à économiser l'eau**.

L'agence de l'eau financera, à hauteur de 500 000 euros par an, des projets nouveaux des lycées agricoles telles que des études de diagnostic, des investissements en matériels, des changements de pratiques (passage à l'agriculture biologique, traitement des eaux des cultures hors-sol dans les serres, désherbage mécanique à la place du chimique, suppression ou réduction de l'usage des pesticides...).

L'agence de l'eau aidera aussi les lycées à **économiser l'eau**. Ils feront muter les fermes expérimentales vers des systèmes d'exploitation moins consommateurs d'eau, en changeant les modes de cultures (passage en sec des jardins et espaces verts, abandon des cultures irriguées au profit de cultures pluviales), en développant le goutte à goutte ou le recyclage des eaux.

Ces projets innovants vont permettre **d'améliorer la formation initiale et continue** des agriculteurs et professionnels des espaces verts, et de **développer l'éducation à l'environnement et au développement durable**. Les lycées réaliseront de nouveaux outils de communication et organiseront des manifestations autour des réussites obtenues sur les exploitations qu'ils pourront valoriser auprès des élèves mais également des élus locaux, des agriculteurs et des chefs d'entreprises de jardins et d'espace verts.

- 40% des bassins Rhône Méditerranée et Corse sont déjà en état de manque d'eau. 40% des rivières et 20% des nappes souterraines sont également contaminées par des pesticides. Il est urgent que les agriculteurs et les autres utilisateurs de ces produits – jardins, routes et espaces verts - modifient leurs pratiques, et cela commence dès l'apprentissage du métier.

Les **46 établissements publics locaux d'enseignement agricole (EPLEFPA)** des bassins Rhône-Méditerranée et Corse forment chaque année 15000 futurs agriculteurs, responsables communaux dans les jardins et espaces verts, ainsi que des futurs conseillers agricoles en coopératives ou en chambre d'agriculture. Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques attachés à ces lycées servent de supports à l'enseignement, et les élèves reproduisent bien souvent ce qu'ils ont vu pratiquer pendant leur formation.

Les DRAAF et l'agence de l'eau renforcent ainsi leur collaboration sur des opérations d'économies d'eau ou de lutte contre les pollutions agricoles. L'agence de l'eau a déjà financé pour 400 000 euros des projets menés par les lycées agricoles depuis 2009, principalement pour la conversion à l'agriculture biologique des exploitations et pour la construction d'aires de lavage des pulvérisateurs de pesticides, ouvertes aux agriculteurs du voisinage.

Contact presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse Valérie Santini – 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr